

# PROGRAMME DE COOPERATION CHAMBERY-OUAHIGOUYA 2014-2016



## LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE COORDINATION DE OUAHIGOUYA



BP 302 OUAHIGOUYA Tél/Fax : (226) 24 55 33 02 /24 55 25 75  
Email: [chambery@fasonet.bf](mailto:chambery@fasonet.bf)

N° 01

Mois : Janvier 2016

### 1. APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

#### ► Projet de renforcement des services de recouvrement

##### ❖ Mise en œuvre de la stratégie d'amélioration des performances de la recette municipale

Dans la perspective d'une amélioration des performances de la recette municipale de Ouahigouya, il s'est tenu le 28 janvier 2016, sous la présidence de Monsieur Thomas BAMBARA, président de la délégation spéciale (DS), une session de concertation communale de Ouahigouya centrée sur **l'implication des acteurs locaux**.

*Ci-dessous, le PDS en compagnie des membres du Bureau du conseil de la DS lors des échanges*



Cet atelier organisé grâce à l'appui de la coopération Chambéry-Ouahigouya avait pour objectif principal de promouvoir la participation des acteurs dans la mobilisation des ressources locales nécessaires au financement des investissements de la commune.

La session a regroupé plus de soixante-dix participants issus des membres de la DS, des services techniques (municipaux et déconcentrés de l'Etat), de la société civile, des autorités religieuses et coutumières, et des différents groupes socioprofessionnels (commerçants, transporteurs, ...)

En résumé, cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur :

- le bilan des actions d'investissement de la commune en 2015
- le programme d'investissement 2016
- la nouvelle délibération sur l'occupation du domaine public (ODP)
- la taxe de jouissance et la patente véhicule
- le fonctionnement et la gestion des infrastructures marchandes
- la feuille de route pour l'amélioration du recouvrement des recettes locales.

*Ci-dessous, une vue des participants à l'atelier*



### ❖ **Réalisation et diffusion de spots publicitaires et d'émissions radio sur les délibérations du conseil municipal**

Pour une meilleure information et sensibilisation du public communal, en l'occurrence les contribuables, la radio Voix du Paysan à travers le protocole de collaboration qu'il a conclu avec la commune, a procédé à la réalisation de spots d'informations et d'émissions radios en langues locales mooré. En attendant un examen du contenu des messages, quelques diffusions de sondage ont été réalisées.

### ❖ **Animation de causeries débats dans les 15 secteurs et 37 villages**

Dans l'optique d'informer au mieux les différents contribuables, une convention de partenariat a été établie et signée entre la mairie, la coordination et l'Association Monde Rural (AMR) pour les prestations de causeries dans les villages et secteurs. La mise en œuvre effective de cette activité sera planifiée de façon concertée par les parties contractantes et l'AMR se chargera de sa mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

### ► **Projet de renforcement des services de l'état civil**

Outre le recrutement d'agents et les formations du personnel, l'un des objectifs majeurs du projet de renforcement des services de l'état civil était l'ouverture et la mise en fonctionnement des centres secondaires locaux d'état civil de Bogoya, Sissamba, Soumyaga et Youba. Aussi, au cours du mois de janvier, le Président de la Délégation Spéciale (PDS) communale de Ouahigouya a autorisé une mission de visite et de suivi du fonctionnement de ces centres. Cette mission confiée conjointement à une équipe municipale et à la coordination du programme de coopération décentralisée (PCD) Chambéry-Ouahigouya, avait à sa tête, la deuxième adjointe au PDS. Pour des raisons de calendrier, le chef de service état civil n'a pu se joindre à l'équipe. Aussi, la mission a été conduite par la deuxième adjointe au PDS et le coordonnateur du PCD/Chambéry-Ouahigouya.

Au cours de cette mission, les échanges ont porté sur l'état des lieux du fonctionnement des centres, les difficultés rencontrées et les perspectives.

### ❖ **Centre de Bogoya**

Au niveau du village de Bogoya, le centre n'est pas encore fonctionnel. Pour cause, l'infirmier chef de poste (ICP) qui a pris part aux formations sur "le code des personnes et de la famille (CPF)" et "la tenue des registres" est absente depuis quelque temps pour des raisons de santé. En sus, l'officier d'état civil délégué (OECD) s'attendait à recevoir d'emblée l'arrêté de nomination des OECD avant toute intervention de sa part.

Après que le village ait alors été exhorté par la mission pour l'ouverture du centre, l'adjointe à l'ICP a pris l'engagement de prendre attache avec ses collègues des autres CSPS concernés, notamment au niveau de Youba pour assurer l'ouverture diligente du centre de Bogoya.

*Ci-dessous, l'assemblée tenue devant le centre de Bogoya*



### ❖ **Centre de Youba**

L'ouverture du centre de Youba est intervenue le 07/01/2015, c'est-à-dire le jour même où l'ICP a pu obtenir le registre des naissances auprès des services de l'état civil de la mairie.

A la date du 29/01/2015, cinquante-six (56) actes de naissances ont pu être établis sur la base d'une intervention d'un jour par semaine (tous les jeudis soirs).

Il convient de signaler que l'enregistrement est effectué pour le moment au sein du CSPS avec la bonne collaboration de l'ICP et des autres agents de santé (le local dédié au centre étant décoiffé par le vent et ne disposant pas de mobilier).

Au cours des échanges, le CVD a exprimé un besoin pour le cas des autres actes d'état civil tels que les actes de décès pour lesquels le souhait serait de pouvoir en produire sur place. Pour ce faire, la deuxième adjointe a promis de rendre compte à qui de droit afin que des dispositions utiles soient prises à cet effet.



Ci-dessus, l'infirmière chef de poste (ICP), accompagnée de l'OECD et des membres CVD du village de youba en entretien avec les membres de la mission dont la 2<sup>ème</sup> Adjointe au PDS (visible à partir de la droite)

Tout comme à Bogoya, au niveau du village de Soumyaga le centre n'est pas encore fonctionnel.

Au même titre que Bogoya, Soumyaga a été exhorté par la mission pour l'ouverture du centre en s'inspirant éventuellement de l'expérience de Sissamba.

Ci-dessous, le comité villageois de Soumyaga en pose avec la 2<sup>ème</sup> Adjointe après la séance de concertation



#### ❖ Centre de Sissamba

Bien que n'ayant pas été officielle, l'ouverture du centre de Sissamba est intervenue immédiatement après la formation sur le CPF c'est-à-dire en décembre 2015. Pour le reste de la période 2015, l'ouverture du centre, placé au niveau du CSPS, a permis d'emblée d'établir 30 actes de naissances.

Depuis le début de l'année 2016, les expertises de l'OECD et de l'ICP aidant, à la date du 29/01/2016, trente-huit (38) actes de naissance ont pu être établis, ce qui donne un cumul de 68 actes produits à cette date par l'OECD.

Ci-dessous, de la gauche vers la droite, l'ICP de Sissamba, ses collègues de la maternité et du dépôt, l'OECD, le président CVD et la 2<sup>ème</sup> Adjointe au PDS



De façon transversale, dans les différents centres, les difficultés se résument comme suit :

- l'absence d'arrêté de nomination des OECD ;
- le problème de toiture et des ouvertures des locaux ;
- l'acquisition des registres qui ne sont pas toujours disponibles à la mairie ;
- l'absence des certificats de naissances et de décès pour l'enregistrement des faits d'état civil ;
- l'absence de mobilier de bureau ;
- la faible information de la population sur l'activité ;
- le problème d'orthographe des noms des enfants donnés par certains parents ;
- la clé de motivation de l'OECD bénévole ;

En ce qui concerne l'équipement du centre en mobilier et l'information de la population, la mission a rappelé que ces activités sont prévues dans le cadre du projet et seront bientôt réalisées.

## 2. RENFORCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

### ❖ Elaboration de textes juridiques de la MJCO

- **Finalisation des projets de statuts et d'organigramme pour la MJCO**

Dans l'objectif d'assurer un fonctionnement de la MJCO dans les règles de l'art, les projets de statuts et d'organigramme entamés depuis le mois de décembre ont été finalisés avec la prise en compte du cadre juridique des textes devant régir le fonctionnement des MJC au Burkina et transmis au PDS en vue de leur validation lors de la prochaine session de la DS.

- **Elaboration d'un cahier des charges pour les futurs travaux à réaliser**

Dans les prévisions de réhabilitation de la MJCO, un projet d'élaboration de dossier d'appel d'offre (DAO) a été confié à un technicien extérieur. Aussi, pour faciliter la caractérisation et la quantification des travaux, objet de l'appel à concurrence, un cahier des charges a été élaboré et mis à la disposition du technicien en charge de l'élaboration du DAO.

Pour le besoin de la prise en compte des aspects liés à la sécurité des usagers, la coordination a pris attache avec la 4<sup>ème</sup> Brigade nationale des sapeurs-Pompiers (BNSP) en vue de requérir leur avis technique. Pour ce faire, une visite des locaux a été organisée avec la participation de deux éléments de la 4<sup>ème</sup> BNSP.

*Ci-dessous, quelques unes des infrastructures à réhabiliter au sein de l'espace de la MJCO*



❖ **Renforcement des capacités des acteurs culturels**

Dans le cadre d'un projet de formation programmé par la compagnie ARDAC Théâtre de Chambéry pour le 09 février 2016 au Plateau du Grand Méliès à l'Institut Français de Ouagadougou, trois artistes comédiens de Ouahigouya appartenant à différentes troupes, ont été inscrits. Cette journée de formation aux arts clownesques sera animée par deux comédiens de la compagnie ARDAC Théâtre de Chambéry. Pour leur participation, chacun des trois acteurs culturels de Ouahigouya a bénéficié d'une subvention financière de la coopération. Après la formation, ils s'engagent à réaliser un retour d'expériences à la MJCO.

**3. PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ETUDES ASSAINISSEMENT**

❖ **De la tournée de suivi et d'entretien des PMH**

Suivant les objectifs du programme eau potable pour la commune de Ouahigouya, relatifs à la mise en œuvre de « la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et périurbain », les associations des usagers de l'eau dans les villages avaient été sensibilisées pour le paiement d'une redevance de dix mille (10 000) francs CFA par PMH. Le paiement de cette redevance destinée à la réalisation de la tournée de suivi et d'entretien des PMH n'a pas toujours été facile à mobiliser dans les villages.

Aussi, après avoir enregistré quelques paiements, les services de la comptabilité de la Mairie ont émis un bon de commande pour une exécution effective du contrat du maintenancier signé depuis quelques temps.

❖ **De la consolidation des acquis du programme eau**

Afin de consolider les acquis du programme d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ouahigouya, exécuté entre 2011 et 2015, un nouveau programme d'activités a été élaboré pour 2016. Ce programme sera essentiellement axé sur l'organisation du service public de l'eau à travers le renforcement des capacités des acteurs. En outre le programme prévoit un important travail de suivi des structures communautaires de base par les services techniques municipaux et une étude hydrogéologique dont les résultats constitueront un outil important d'aide à la maîtrise d'ouvrage et à la décision.

❖ **Réalisation des ouvrages d'AEPA**

Pour boucler la boucle des réalisations physiques du programme précédent, il a été procédé à la réception technique définitive de 4 nouveaux forages (dans les villages de Bouri, Ramessé, Soumyaga, et Soubo) et de 3 forages réhabilités respectivement dans les villages de Lilgomdé, Risci et Saye (tous réalisés 2014).

Au cours de cette réception, quelques réserves mineures ont été identifiées sur les ouvrages. Elles étaient respectivement relatives à une fuite de la pompe de Bouri, à la pose de la plaque d'identification sur les PMH de Soubo et Ramessé et à la dégradation d'un pan du mur et du trottoir du forage de Saye. Toutes ces

réserves ont été levées par les entreprises avant la signature du procès-verbal.



Ci-dessus, à droite, le forage de Saye réhabilité en 2014

#### ❖ **Rencontre sur l'AEPA**

Dans l'optique de la mise en œuvre du cadre programmatique national du secteur eau et assainissement au Burkina Faso (PN-AEPA), il se tient semestriellement un COPIL régional. Aussi, le jeudi 14 janvier 2016, le coordonnateur a pris part, au titre des ONG partenaires de l'AEPA, à la 19<sup>ème</sup> session du COPIL régional du PN-AEPA.

Cet atelier animé par le Directeur régional de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire du Nord (DRARHASA/NRD) et ses collaborateurs, sous la présidence du PDS de Gourcy, représentant le Secrétaire général de la région, a permis aux différents acteurs de l'AEPA de faire le bilan de mise en œuvre des activités 2015 et de programmation 2016. Cette rencontre a été l'occasion pour la coordination de partager certaines informations avec les participants, en l'occurrence, les perspectives du plan d'action assainissement de Ouahigouya récemment restitué au niveau communal.

Ci-dessous, une vue de la salle de réunion de la DRARHASA/NRD ayant accueilli le 14 janvier 2016, la 19<sup>ème</sup> session du COPIL régional du PN-AEPA



#### ❖ **Projet assainissement**

Après la restitution du rapport de diagnostic, intervenue en octobre 2015, le 12 janvier 2016, l'ACDIL en charge de l'étude assainissement a procédé à la restitution du plan d'action en

présence d'une cinquantaine d'acteurs comme en témoignent les illustrations ci-dessous. Tout en félicitant l'initiative, les participants ont souhaité un démarrage diligent de la mise en œuvre du plan d'actions.



#### 4. PILOTAGE DU PROGRAMME ET ANIMATION DE LA CONCERTATION

##### ❖ **Projet Energétique**

##### - **Réhabilitation de l'unité de séchage du CERPROFEM**

Après les étapes d'analyse et d'évaluation du projet de réhabilitation de l'unité de séchage du CERPROFEM détruite par un incendie au mois de juillet 2015, les perspectives s'orientent vers la consolidation d'un document projet, la signature d'une convention et le démarrage effectif des travaux de réhabilitation. Pour permettre à la structure d'assurer une exploitation des mangues au cours de la campagne qui s'annonce très prochainement, il s'avère nécessaire d'effectuer les travaux avant mi-mars.

##### ❖ **Visite de Giselle GOUPAR à Ouahigouya**

Madame Giselle GOUPAR, membre de l'Association Chambéry-Ouahigouya a, au cours de la période de janvier a effectué une visite d'amitié à Ouahigouya. Après avoir échangé avec ses amis de l'Association *calansso* (qui veut dire en langue nationale dioula « la maison de l'apprentissage » pour ne pas dire l'école), a tenu à rendre une visite de courtoisie à la coordination de Ouahigouya le 19/01/2016.

Par ailleurs une visite a été effectuée au niveau de « la maison de l'enfance » qui est un centre abritant 36 enfants en situation difficile dont l'âge est compris entre 6 mois et 5 ans. Il faut dire que le centre assure également, de façon sociale, le suivi scolaire d'une quarantaine d'enfants du cycle fondamental jusqu'en classe de terminale.

Ci-dessous, de gauche à droite, Madame Giselle GOUPAR et Haoua OUEDRAOGO, la responsable du centre en visite à la coordination



Ci-dessous, le centre « la maison de l'enfance » en pleine période d'encadrement des enfants en situation difficile



### ► Organisation de l'information sur le programme

Au cours du mois de janvier, outre l'élaboration et la diffusion du douzième numéro de l'année 2015 de la lettre mensuelle d'informations sur le programme, un rapport annuel d'activités couvrant la période 2015 a été élaboré.